

Le Jour, 1952  
5 septembre 1952

## TEMPERATURE D'UNE EVOLUTION

« On ne réforme pas par le désordre et l'anarchie ». Le maître militaire de l'Egypte se voit obligé de rappeler cela au peuple.

Il est naturel que le monde arabe suive l'évolution de la situation en Egypte avec un intérêt passionné.

Tandis que, par la force des choses, l'Egypte se propose en exemple à ses voisins il y a toute sorte d'enseignements à tirer de ce qui s'y passe depuis quelques semaines.

Il semble d'abord qu'on fait faire au peuple, sur le plan politique, un repas dont la digestion sera pénible et lente. Les mœurs, les dispositions natives, les moyens intellectuels diffèrent beaucoup d'un pays arabe à l'autre ; **et c'est une particularité des pays arabes qu'on y trouve plus que dans d'autres des civilisations inégales et contradictoires.** Le professeur ou l'étudiant ou le commerçant du Caire n'est pas le même homme que l'innombrable fellah de la province égyptienne. Ce que le premier connaît et comprend peut troubler profondément le second. **Et les mesures « sociales » que le Gouvernement annonce peuvent, si on n'y veille, mettre le feu aux récoltes plutôt que de les faire plus belles.**

**Le morcellement excessif des terres est le contraire de la propriété collective. Avec la mécanisation, c'est un remembrement raisonnable qui, pour un pays de grandes cultures, est la formule du présent et de l'avenir.**

**Le fellah égyptien devenu propriétaire, ne pourra pas, pour deux ou trois hectares de sol arable acquérir le tracteur et les autres machines qui font le rendement quantitatif et qualitatif et le prix de revient.** Il faudra que l'Etat prenne sa place et lui procure l'outillage moderne. On ira ainsi à une étatisation plutôt qu'à une collectivisation des machines. L'Egypte est peu préparée à tout le système et il y faudra sans doute, si l'on ne veut pas du désordre, une longue patience.

A l'usine la situation est plus délicate encore. Il n'est pas d'industrie en Egypte qui ne vive par la protection douanière verticale, c'est-à-dire par la respiration artificielle. Si les charges et les difficultés de production augmentent à cette cadence on ira à la vie de plus en plus chère ; **et les marchés noirs irritants naîtront des contraintes vaines.**

Le citoyen égyptien moins encore que le syrien ou le libanais ressemble au citoyen britannique. Pour que les disciplines soient acceptées et pour que les lois ne soient pas des paroles dans le vent, **il faut qu'elles s'accordent avec la formation de l'individu, avec sa façon de penser et de vivre.**

De son côté l'Armée, qui s'identifie avec l'Etat, va imposer naturellement des dépenses, de soldes et d'armement, de plus en plus fortes.

Enfin les étrangers en Egypte ont une fonction économique et sociale qu'on ne peut ignorer sans risquer de ramener le pays un siècle en arrière. On ne peut pas dire que la situation des étrangers sur les rives du Nil, malgré quelques apaisements, ne porte pas à l'inquiétude et au souci. Des forces en mouvement et qui pourraient se déchaîner à l'appel d'autres forces, rendent l'avenir incertain à chacun. **Le spectacle est le contraire de cette impression de sécurité profonde qui est le fondement des nations parce qu'elle permet et justifie les plans d'avenir.**

**Des initiatives sociales à la suite desquelles des travaux productifs s'arrêtent, sont à peu près toujours des initiatives coupables.** Le général Mohammed Néguib fera sans doute en sorte que, dans son pays, il n'en soit pas ainsi ; mais des symptômes un peu sombres se laissent voir ici et là qu'on ne gagnerait rien à dissimuler.

**Notre sympathie pour le général Néguib et pour son œuvre courageuse est grande ; mais certains plans qu'il fait sont de ceux-là qui commandent de se hâter lentement. Le peuple égyptien, comme ces malades dont la santé est au prix d'une convalescence patiente, s'il ne veut pas de la révolution, du meurtre et de l'incendie, ne peut progresser que pas à pas.**